

LE MONT JACQUES-CARTIER : ESCAPADE EN MILIEU PROTÉGÉ



LES RÈGLES QUI ENCADRENT L'ACCÈS AU MONT JACQUES-CARTIER SONT LES SUIVANTES :

- La circulation hors sentier est interdite.
- La circulation sur le sentier du mont Jacques-Cartier n'est autorisée que du 24 juin au 30 septembre inclusivement.
- La circulation sur le sentier du mont Jacques-Cartier n'est autorisée qu'entre 10 h et 16 h.
- Il est interdit d'entreprendre sa randonnée avant l'heure prescrite.
- Aucun départ n'est autorisé après midi.
- Le retour doit s'effectuer pendant les heures mentionnées.

Un garde-parc veille à l'application de ces règles; demandez-lui conseil afin de connaître le meilleur temps pour amorcer la descente.

LE SENTIER

Il est exclusivement composé de roches. Le port des bottes de marche est fortement recommandé. Le tiers du parcours se fait en milieu dénudé : aucun arbre, aucun relief ne vous protégera des conditions climatiques qui sont souvent adverses. Demandez conseil à notre personnel pour la planification de votre excursion.

Consultez la description du parcours en page 15.

LE TRANSPORT EN COMMUN POUR ACCÉDER AU SENTIER

Tous les jours, un autobus quitte le centre de découverte et de services pour se rendre au camping du mont Jacques-Cartier, puis pour faire la navette entre le camping et le départ du sentier. Le service est offert sur la base d'un aller-retour.

Il n'est pas possible d'accéder avec sa voiture au départ du sentier.

Le mont Jacques-Cartier est le deuxième plus haut sommet du Québec après le mont d'Iberville, situé dans les Torngats. C'est un habitat essentiel du domaine vital des caribous de la Gaspésie. C'est l'endroit le plus propice pour pratiquer l'observation de ce mammifère.

Il est maintenant admis que la présence des randonneurs dans l'habitat des caribous a un impact sûr. L'ampleur du dérangement est difficile à mesurer, mais tous s'accordent pour dire que l'observation de la faune ne doit pas nuire aux espèces visées.

DU 24 JUIN AU 30 SEPTEMBRE				
	DÉPART	ARRIVÉE	HEURES DES DÉPARTS	HEURES DES RETOURS
Autobus	Centre de découverte et de services	Point de départ du sentier	9 h	16 h
Navette	Camping du Mont Jacques-Cartier	Point de départ du sentier	10 h	14 h 15
			10 h 30	15 h
			11 h	15 h 30
			11 h 30	16 h
12 h				
Transport en commun vers le parc	Bureau d'accueil touristique de Sainte-Anne-des-Monts	Centre de découverte et de services	8 h	17 h

➤ **Billets et tarifs disponibles au centre de découverte et de services et à l'accueil du camping Mont-Jacques-Cartier.**

